



**METTRE EN PLACE
DES ACTIONS À DESTINATION
DES PUBLICS ÉLOIGNÉS
DE LA PRATIQUE SPORTIVE**



Et les membres du réseau
« Accueil des publics éloignés de la pratique sportive »

1

**INTRODUCTION : UN GUIDE, POURQUOI ET POUR QUI ?
PUBLICS ÉLOIGNÉS, ACCESSIBILITÉ À LA PRATIQUE
SPORTIVE POUR TOUS : DE QUOI PARLONS-NOUS ?**

2

**CES ASSOCIATIONS ONT MENÉ LEURS ACTIONS AVEC SUCCÈS,
PROFITONS DE LEUR EXPÉRIENCE !**

- CA Lisieux handball
- CAP'Sport
- Pont d'Ouilly Loisirs
- Caen Sud Basket
- Association du Football Virois

3

LES COLLECTIVITÉS AUSSI S'INVESTISSENT

- Caen
- Hérouville St Clair
- Lisieux Normandie Plein Coeur
- Vire Normandie

4

FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE POUR LES COLLECTIVITÉS

5

**PAROLES DE BÉNÉFICIAIRES : CE QUI LEUR DONNE ENVIE DE
VENIR ET SURTOUT DE RESTER**

- TÉMOIGNAGES DE PRATIQUANTS AU SEIN DE CAP'SPORT

6

TÉMOIGNAGE D'UN ÉDUCATEUR SPORTIF

- ENTRETIEN AVEC ROMUALD DETERS, ÉDUCATEUR SPORTIF À CAEN
SUD BASKET

7

FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

8

POINTS RESSOURCES

1 – UN GUIDE POURQUOI ET POUR QUI ?

En avril 2016, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Calvados et l'association AE14 ont organisé un temps d'échange sur la thématique : « Accueil des publics éloignés de la pratique sportive : mythe ou réalité ? ».

Cette réunion aurait pu rester un acte isolé mais le partage d'expériences entre les acteurs présents (associations sportives, associations du secteur social et collectivités) a fait naître l'envie de poursuivre un travail en commun sur ce sujet.

De cette dynamique est né un réseau informel et ouvert à tout acteur volontaire. Nous pensons ce réseau comme une ressource, un facilitateur de démarches, pour les structures qui souhaitent mettre en place des actions à destination des publics éloignés de la pratique sportive.

Sachant qu'il existe déjà des initiatives d'actions à destination des personnes porteuses de handicap ou celles à visée thérapeutique, nous avons décidé de ne pas intégrer ces problématiques dans notre champ d'action.

Le plan d'action établi par le réseau a pour objectif de lutter contre les freins à la pratique sportive (culturels, économiques, géographiques...) que nous avons pu identifier.

C'est dans ce cadre que nous avons conçu ce guide ressource.

Soucieux que son contenu réponde au mieux à vos préoccupations de porteurs de projets, nous avons choisi de nous appuyer sur le témoignage d'associations qui mènent déjà ce type d'actions.

Leurs expériences sont, selon nous, un véritable outil en ce qu'elles permettent d'identifier les difficultés récurrentes mais aussi et surtout les leviers qu'il est possible d'actionner.

D'autre part, les projets sportifs des collectivités intègrent de plus en plus les objectifs et/ou actions « sport pour tous ». La commune étant le premier partenaire d'une association sportive, travailler en cohérence et en complémentarité sur un même territoire est indispensable pour la réussite des projets. C'est pourquoi une partie de ce guide est consacrée aux projets portés ou soutenus par les collectivités locales en matière d'accessibilité à la pratique sportive.

Il nous a aussi semblé pertinent d'apporter quelques témoignages du public bénéficiaire de ces actions car, par leur expérience et leurs ressentis, ils nous donnent des clés pour des actions qui marchent.

Enfin, ce guide vous permettra d'identifier quelques structures qui pourront vous accompagner dans vos projets et il vous fournira, nous l'espérons, diverses ressources pour alimenter vos réflexions et vous aider dans la concrétisation de vos actions.

Bonne lecture à tous.



Le réseau pour l'accessibilité à la pratique sportive pour tous

ACCESSIBILITÉ À LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS DE QUOI PARLONS-NOUS ?



LES FREINS IDENTIFIÉS POUR LES CLUBS

- Manque de formation des éducateurs sportifs
- Axe manquant dans le projet associatif / volonté des élus
- Accessibilité des équipements
- Partenariats, réseau
- Financement



LES FACTEURS POSSIBLES D'ÉLOIGNEMENT

- Géographiques
- Culturels et psychiques
- Financiers
- Sociaux
- Carence d'équipement
- Mobilité
- Offre sportive non adaptée



LES ENJEUX D'OUVERTURE POUR LES CLUBS

- Nombre de licenciés
- Ouverture et image du club
- Modèle économique
- Nouveaux partenariats
- Ancrage local



2 – CES ASSOCIATIONS ONT MENÉ LEURS ACTIONS AVEC SUCCÈS : PROFITONS DE LEUR EXPÉRIENCE !

CA LISIEUX HANDBALL

*Rencontre avec Daniel HURELLE, Secrétaire
et Jérémy PECOT, Educateur sportif*



QUELLES ACTIONS MENEZ-VOUS POUR LES PUBLICS ÉLOIGNÉS ?

Notre projet est de donner une dimension sociale au club. C'est pourquoi nous avons créé une école de Handball dans les quartiers de Hauteville, Bielman et Trevette et nous organisons des interventions sur ces territoires.

Pendant les vacances scolaires nous proposons aussi des cycles d'initiation auprès des centres de loisirs de Lisieux et bientôt des communes alentours.

Nous travaillons aussi avec la CAF pour proposer des aides financières aux familles pour les prises de licences dans le club.

Au-delà du côté social notre objectif était aussi d'augmenter le nombre de licenciés. Entre le périscolaire, les centres de loisirs, etc.... Nos actions touchent chaque année à peu près 1000 enfants et nous avons eu 20 nouveaux licenciés.



QUELLES DIFFICULTÉS AVEZ-VOUS RENCONTRÉES ?

Nous avons rencontré des difficultés avec la communication traditionnelle (flyers, affiches...) qui ne fonctionnait pas. Désormais nous passons par les maisons de quartier et la CAF pour passer l'information aux familles.



QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR QUE CES ACTIONS FONCTIONNENT ?

Pour nous il est essentiel d'avoir un encadrement professionnel, c'est pourquoi nous avons embauché un éducateur sportif dont la moitié du temps est dédié aux interventions dans les quartiers et auprès des scolaires.

Nous nous appuyons aussi sur un maillage qui existait depuis longtemps.

Pour que ça fonctionne il faut aller chercher les jeunes où ils se trouvent en proposant des animations au sein des quartiers plutôt que de les attendre dans les lieux de pratique traditionnels.



QUELS PARTENAIRES VOUS ONT ACCOMPAGNÉS ?

Nous avons des partenariats avec les maisons de quartier, la municipalité, la CAF et le service action et prévention.

Au début nous n'avions pas de financement dédié mais désormais nous percevons des aides avec le CNDS et la politique de la ville.



PENSEZ-VOUS POURSUIVRE CE TYPE D' ACTIONS ?

Oui, nous avons d'ailleurs comme projet de développer l'offre « handball de rue ».

CONTACT :
Site internet : <http://cal-handball.com/>
Tel : 02.31.61.01.93



CAP'SPORT

Rencontre avec Philippe FOURRIER, Directeur



QUELLES ACTIONS MENEZ-VOUS POUR LES PUBLICS ELOIGNÉS ?

Notre action, qui est l'objet de CAP'Sport, est l'insertion et la remobilisation professionnelle par le sport. Pour nous, il s'agit de faire le lien, d'aller vers les publics éloignés pour les amener vers des pratiques qui pourraient les intéresser.

Notre public est très varié, nous avons des actions pour les jeunes, les seniors, les personnes en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques, les personnes détenues, celles souffrant d'addiction ou issues de l'immigration ainsi que les personnes sans abris.



Différents types d'activités sportives (futsal, multi-activités, cross training...) et de programmes (Solidar'Sport, les Rebelles, les Gaz'hel...) leurs sont proposés. L'idée est de leur permettre de travailler à une acceptation et une reconstruction de soi, à lutter contre l'isolement et à accepter le regard des autres.

En 2017, environ 5000 personnes ont pu bénéficier de nos actions.



QUELLES DIFFICULTÉS AVEZ-VOUS RENCONTRÉES ?

Nous avons rencontré des difficultés pour avoir une lisibilité et avons ressenti une réticence au changement qui a rendu difficile notre acceptation par les acteurs du territoire.

Nous nous sommes aussi rendu compte que les intervenants devaient acquérir des compétences en accompagnement.



QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR QUE CES ACTIONS FONCTIONNENT ?

Pour réussir le partenariat, le réseau et la mutualisation sont incontournables.

Il faut aussi l'engagement des différents acteurs et une bonne communication.

D'ailleurs nous avons maintenant un chargé de communication qui développe nos outils que ce soit sur le site internet, les flyers ou les réseaux sociaux.

C'est la BNP Paribas qui fait l'ensemble de nos impressions.



QUELS PARTENAIRES VOUS ONT ACCOMPAGNÉS ?

Nous avons des partenaires publics qui nous versent des subventions « fléchées » mais nous ne touchons aucune subvention de fonctionnement.

Nous avons aussi des partenaires associatifs (France Terre d'Asile, Association des Amis de Jean Bosco, Secours Populaire...), institutionnels (Mission Locale, CAF, Région, Département...) et privés (MAIF, BNP Paribas, Caisse d'Épargne, Société Générale, MGEN...).



PENSEZ-VOUS POURSUIVRE CE TYPE D'ACTIONS ?

Nous souhaitons créer des dispositifs innovants sur de nouvelles thématiques pour toucher de nouveaux publics.

Notre priorité est de pérenniser les emplois que ce soit en interne ou externe car nous travaillons avec de nombreux partenaires.

C'est pourquoi nous voulons construire un réseau plus étoffé avec de véritables collaborations.

Site internet : <http://www.capsport-epi.fr/>

Tél : 06.82.38.64.06

Mail : contact@capsport-epi.fr



PONT D'OUILLY LOISIRS

Rencontre avec Ludovic LECERF, Directeur



QUELLES ACTIONS MENEZ-VOUS POUR LES PUBLICS ÉLOIGNÉS ?

Tout d'abord notre association propose des activités de loisirs s'inscrivant à la fois dans le champ de l'animation locale mais également dans le champ de la pratique sportive. Nous développons un projet au service du bien-être social.

3 axes majeurs définissent notre plan d'action :

- Le tourisme économique
- Le tourisme social, c'est-à-dire rendre accessible les loisirs de pleine nature à tous (école, IME, ITEP, accueil de loisirs)
- L'animation locale pour le public enfant, ado, adulte du territoire

Nous menons plusieurs actions vers des publics éloignés et plus particulièrement avec la population rurale sédentaire, les personnes en situation de handicap, les femmes atteintes ou en rémission d'un cancer du sein.



QUELLES DIFFICULTÉS AVEZ-VOUS RENCONTRÉES ?

La difficulté majeure tient dans la mobilisation des publics. Il est aussi important de mettre en place des aménagements spécifiques pour rendre accessible à tous.



QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR QUE CES ACTIONS FONCTIONNENT ?

Plusieurs points forts participent aux conditions de réussite et notamment le cadre, l'environnement et l'offre d'hébergement que propose la structure. L'encadrement professionnel et l'appétence des éducateurs pour accueillir ces publics sont également primordiaux.



QUELS PARTENAIRES VOUS ONT ACCOMPAGNÉS ?

Les partenaires sont multiples allant du niveau local au régional : le syndicat intercommunal, la mairie de Pont D'Ouilly, la DDCS, la CAF, la MSA mais aussi la DRDJSCS Normandie et l'Europe via les fonds européens (Feader).

CONTACT :

Site internet : <http://www.pontdouilly-loisirs.com/fr/>

Tél : 02.31.69.86.02



CAEN SUD BASKET

Rencontre avec Sylvie RIVIERE, Présidente



QUELLES ACTIONS MENEZ-VOUS POUR LES PUBLICS ELOIGNÉS ?

Implantée sur le quartier de la Guérinière, l'activité Basket-Ball y est présente depuis 1958, sous le nom 'Guérin's club', 'As Guérinière' puis 'CAEN SUD BASKET' depuis 1995. L'objectif du club est de réunir les enfants des quartiers Guérinière, St Thérèse, Grâce de Dieu et Sud de CAEN sous le même maillot, la mixité sociale étant sa première priorité. Depuis 2008, l'équipe dirigeante a la volonté de développer l'accessibilité des publics éloignés de l'activité physique, (filles, familles, jeunes des quartiers Guérinière et Grâce de Dieu). Cela se traduit par la mise en place de nombreuses et diverses animations (gratuites, ou à participation peu onéreuse) :

- Basket Famille : Animation de proximité, CAEN SUD FÊTE LE BASKET
- Basket Découverte : Séances libres annuelles sur créneaux réservés et séances 100% filles, stage vacances scolaires (2 € par ½ journée) avec ouverture aux participants Basket
- Basket de rue : Animations au cœur des quartiers en partenariat avec les associations locales
- Basket Ecole : Interventions TAP, Projet Tournoi scolaire de fin d'année
- Basket Santé : 2 créneaux annuels samedi matin Publics sédentaires, niveau 2 et niveau 3. 1 séance annuelle avec le FAM (autisme) de Verson, 1 séance annuelle avec l'IMPRO de Démouville sur laquelle nous intégrons ponctuellement des jeunes licenciés du club ayant le même âge.
- Basket Adapté : 1 créneau annuel pour adolescents avec handicap mental.



QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR QUE CES ACTIONS FONCTIONNENT ?

C'est tout d'abord la formation de notre équipe d'intervenants :

- 1 Responsable Technique et sportif : BPJEPS Sport Co/ Moniteur de basket (Basket Santé et Basket de Rue), Animateur AIPSH (Accompagnement et Intégration des Personnes en Situation d'Handicap)
- 2 Brevets d'Etat
- 3 Moniteurs Basket Santé
- 10 entraîneurs (Initiateurs, Animateurs ou Entraîneurs Jeunes) diplômés
- 5 arbitres et officiels Territoriaux
- Écoles d'arbitrage/officiel et Entraîneurs



QUELLES DIFFICULTÉS AVEZ-VOUS RENCONTRÉES ?

Aucune en particulier, en 2017, nous avons 210 adhérents soit une augmentation de 165% constante depuis 2008, dont une augmentation depuis 5 ans sur les féminines et les licences Basket santé.



QUELS PARTENAIRES VOUS ONT ACCOMPAGNÉS ?

De nombreux partenaires nous accompagnent dans cette dynamique :

- Municipalité de CAEN (soutien financier, mise à disposition des gymnases, interventions dans les écoles)
- Fédération Française de Basket-ball (formations et label Basket Santé)
- MJC Guérinière, Centre de Loisirs Grâce de Dieu, CAF, Couleur Habitant, Foot Guérinière

Actions communes au cœur des quartiers

- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- IMPRO Démouville et FAM Verson sous conventions annuelles

CONTACT :

Site internet : <http://caensudbasket.fr>

Tél : 02.31.52.81.83



ASSOCIATION DU FOOTBALL VIROIS

Rencontre avec Christophe LECUYER, Président



QUELLES ACTIONS MENEZ-VOUS POUR LES PUBLICS ELOIGNÉS ?

Nous avons plusieurs actions, nous accueillons des personnes en situation de handicap mental ou moteur léger. Il y a plusieurs années nous avons créé une section « foot loisir » qui accueille tous les jeudis soir 25 personnes en situation de handicap. Le club fait le maximum pour intégrer les membres de cette section, ils ont une licence, bénéficient des équipements et, pour les volontaires, sont investis dans la vie de l'association.

Nous faisons aussi la promotion de l'activité physique dans les quartiers de Vire. Pendant les vacances scolaires nous proposons un programme d'actions autour des sports collectifs. Ces activités sont destinées aux jeunes de 6 à 18 ans avec en plus un temps fort (cinéma, bowling, sortie au SM CAEN...). Pour que cette action ait du succès un licencié du club amène un non licencié et un tournoi est organisé quartier par quartier sur les city stades.

Nous changeons de quartier à chaque période de vacances scolaires et nous touchons environ 30 jeunes à chaque fois. Ce sont les éducateurs sportifs salariés de l'association qui assurent l'encadrement et la promotion.



QUELLES DIFFICULTES AVEZ-VOUS RENCONTRÉES ?

L'aspect financier n'a pas été un frein au lancement des actions mais pourrait le devenir pour le développement et la pérennisation des projets car les quartiers de Vire ne sont plus des « Quartiers Politiques de la Ville » ce qui impacte les aides de l'Etat. La disponibilité de certaines installations sportives comme les gymnases, pourrait être une difficulté.



QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR QUE CES ACTIONS FONCTIONNENT ?

La motivation et les compétences de l'éducateur référent (des formations spécifiques sont d'ailleurs prévues) associées à la motivation et l'investissement de notre équipe dirigeante. L'engagement des bénévoles, plus il sera important plus notre projet pourra prendre de l'importance et être pérennisé. La mutualisation et le réseau qui nous permettent régulièrement de débloquer des freins (financiers, matériels...)

Mais une bonne communication est primordiale pour faire connaître nos actions et les rendre crédibles auprès de partenaires potentiels.

La question des équipements est aussi déterminante. Pour les personnes en situation de handicap, nous avons pu trouver des créneaux dédiés et pour l'action dans les quartiers chacun a un « city stade » adapté aux activités multisports.



QUELS PARTENAIRES VOUS ONT ACCOMPAGNÉS ?

Pour la section « foot loisir » un partenariat est signé avec 3 ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). Sinon nous avons comme partenaires la Ville de Vire Normandie, la Région, le Département via son aide générale aux clubs, l'Etat avec la CNDS, la CAF, la Fédération, les partenaires privés locaux.



PENSEZ-VOUS POURSUIVRE CE TYPE D'ACTIONS ?

Oui, elles nous ont permis de renforcer l'image du club (valeurs et dynamisme), de fidéliser les licenciés et d'attirer de nouveaux primo licenciés et adhérents des clubs alentours.

En 2018 nous avons aussi comme projet une action « sport santé » en partenariat avec la CAF pour une remobilisation par l'activité physique adaptée.

CONTACT :

Site internet : <http://www.afviros.com/>

Tél : 02.31.67.67.98

Mail : afviros@wanadoo.fr



3- LES COLLECTIVITÉS AUSSI S'INVESTISSENT

CAEN

*Rencontre avec Aristide OLIVIER,
Maire Adjoint chargé de la jeunesse, des sports et de la vie étudiante*



SPORT POUR TOUS : DE QUOI S'AGIT-IL SUR VOTRE TERRITOIRE ?

Il s'agit de l'accès de tous les publics à la pratique sportive et cette question constitue un axe central de la politique sportive de la ville de CAEN.



COMMENT SE CONCRÉTISE CETTE VOLONTÉ POLITIQUE ?

Notre volonté d'ouvrir la pratique à l'ensemble des caennais s'articule autour de 4 piliers qui définissent le projet sportif de la ville :

① Le développement de la pratique sportive de manière massive

Nous proposons une offre de loisirs sportifs adaptée à différents types de public (seniors/jeunes scolarisés). Les programmes d'actions sportives sont très nombreux et des offres sur mesures sont construites pour répondre au mieux au type de public et à leurs difficultés (culturelles/ sociales/ financières).

Concernant les publics seniors, des initiatives sont engagées auprès des clubs du 3^{ème} âge et des Maisons de quartiers pour proposer une offre de loisirs sportifs sur un créneau par semaine. C'est l'équipe d'éducateurs sportifs de la ville qui a la charge d'assurer l'ensemble des animations sur le territoire.

Ces offres sont élaborées en complémentarité avec les offres des associations sportives implantées sur la ville.

Un autre mode de développement de la pratique sportive concerne le sport sur ordonnance. Depuis le 3 mai 2017, la ville a commencé une phase test avec une vingtaine de médecins caennais.

Dans ce cadre nous avons identifié 5 pathologies : dépression, troubles psychotiques, affections de l'appareil locomoteur, obésité infantile, diabète type 2

Nous souhaitons que les séances de sport prescrites soient totalement gratuites pour les patients. Il s'agit d'un investissement important (200 000€) car le parcours comprend 30 séances à raison de deux par semaine.

Toutes les activités sont dispensées au complexe sportif de la Haie-Vigné ainsi que sur différents équipements de la ville par les éducateurs sportifs de la ville et de Caen la Mer qui orientent les patients, font leur suivi et gèrent les activités. C'est pourquoi nous avons formé les éducateurs sportifs pour intervenir auprès de ces publics. La phase test a pris fin le 1er septembre, tous les médecins de Caen et de l'Agglomération peuvent faire ce type de prescriptions et 300 caennais pourront y prétendre sur la saison 2017/2018.

② L'investissement sur les infrastructures

Sur le mandat l'investissement sur les équipements sportifs est très important avec 22 millions d'euros qui seront engagés pour améliorer l'offre et l'accès aux équipements sportifs de la ville.

Un des objectifs du projet du service des sports est de rendre accessible les équipements pour une pratique libre. Des infrastructures seront donc ouvertes à tous pour une pratique libre ce qui nécessite un grand nombre de transformations (ex : des vestiaires équipés de casiers et douches accessibles sur le stade Héлитas).

③ L'évènement sportif

La ville organise une multitude de manifestations « événementielles » qui permettent aux caennais de vivre de grands moments de sports (BMX/Rochambelle/Open de Tennis/La nuits des sports...).

Notre objectif est de rendre le plus accessible possible ces grandes manifestations que ce soit en tant que spectateur mais également en tant qu'acteur. Chaque manifestation donne la possibilité à des jeunes caennais de découvrir des pratiques sportives en proposant des animations avec les éducateurs sportifs de la ville ou des clubs partenaires.

④ Valoriser le rôle des associations

Beaucoup d'associations sportives sont engagées sur des projets d'accessibilité à la pratique pour tous (jeunes de quartier/seniors/publics précaires). La ville souhaite valoriser ce rôle éducatif et social des associations sportives. Ces points constituent donc des critères dans l'accompagnement, notamment financier, des clubs.



QUELS SONT LES FREINS QUE VOUS AVEZ IDENTIFIÉS ?

Nous avons rencontré des freins internes concernant le changement de politique sportive et la nouvelle organisation. Cela nécessite un accompagnement et une communication au quotidien.



A L'INVERSE, QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR QUE CES ACTIONS FONCTIONNENT ?

Les incontournables pour que nos actions fonctionnent sont :

- Une équipe d'éducateurs sportifs importante avec des compétences et de l'expertise sur de nombreuses activités sportives.
- La formation continue des éducateurs sportifs sur de nouvelles pratiques ou de nouvelles thématiques (sport santé) dans l'objectif d'une meilleure intervention pédagogique.
- Le travail en complémentarité et en transversalité avec d'autres acteurs.
- La présence et l'accompagnement aux associations sportives et la sensibilisation aux projets de la ville (cela nécessite une présence physique des élus lors des manifestations tout au long de l'année et des rendez-vous individualisés avec les associations).

CAEN
NORMANDIE



HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Rencontre avec Christophe LEMARIE, Coordinateur service des sports et Stéphane BEAULIEU, Directeur service jeunesse



SPORT POUR TOUS : DE QUOI S'AGIT-IL SUR VOTRE TERRITOIRE ?

La politique sportive de la ville a toujours été orientée vers l'accès de tous à la pratique sportive.



COMMENT SE CONCRÉTISE CETTE VOLONTÉ POLITIQUE ?

Pour poursuivre cet objectif nous intervenons de 2 façons :

Ce que nous faisons directement :

- o Soutien financier du CCAS pour permettre l'accès aux activités sportives notamment pour l'inscription des enfants
- o Installation d'un terrain multisports dans chaque quartier
- o Organisation de nombreux événements sportifs comme les mini olympiades qui permettent à 600 jeunes de découvrir une large palette des activités proposées par les clubs locaux (partenaires de l'évènement) ou d'autres rendez-vous sportifs d'importance (meeting d'athlétisme, l'Audacieuse, parcours du cœur, semaine bleue...)
- o Mise en place d'un service civique pour créer du lien entre les jeunes des quartiers et les clubs, il joue le rôle d'intermédiaire pour créer des effets passerelles.

Notre soutien aux associations car la mairie a su tisser des liens forts avec les associations sportives :

- o Conclusion de Conventions d'Objectifs avec des associations qui ont des objectifs d'intégration des personnes fragiles et des actions auprès des personnes en situation de handicap
- o Incitation des associations pour se former dans ce domaine



QUELS SONT LES FREINS QUE VOUS AVEZ IDENTIFIÉS ?

Nous avons un problème de visibilité et de connaissance des dispositifs par les familles. Nous sommes aussi confrontés à la barrière de la langue. Nous savons que le dialogue est parfois difficile entre clubs et parents, malgré les actions mises en place il est difficile de les attirer au-delà des temps gratuits d'initiation. Il est parfois difficile pour les dirigeants et encadrants de briser les codes. Il y a aussi un problème de mobilité des parents qui préfèrent surveiller leurs enfants sur le terrain multisports au pied de l'immeuble plutôt que de les amener au club. Un autre frein important est le manque de formation des clubs pour accueillir certains types de publics fragiles et le manque de bénévoles. Un autre frein est celui du profil des familles car il y a beaucoup de familles monoparentales.



A L'INVERSE, QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR QUE CES ACTIONS FONCTIONNENT ?

La volonté du CCAS d'accompagner la pratique sportive est un vrai atout. Il y a aussi le travail du service Insertion/Formation car au-delà du sport les familles sont éloignées plus largement d'autres choses. Un groupe famille s'est également constitué au sein du Centre Socio Culturel pour permettre des séances d'initiation au sein des clubs. Nous recensons aussi parmi nos leviers le partenariat avec l'école de la 2^{ème} chance (E2C), le CSC Léo Lagrange de Colombelles et la présence de CAP'Sport dont l'objet premier est l'insertion sociale par le sport. Les infrastructures et le tissu associatif de notre ville sont sensibilisés à la question de l'insertion par le sport même si les projets ou les méthodes ne trouvent pas toujours le succès et qu'il y a un besoin de formation.



LISIEUX

Rencontre avec Daniel De la CROUEE, Maire Adjoint chargé des sports, du développement social, de la sécurité et de la vie associative, et Franck WAGNER, Directeur du service jeunesse, sports et loisirs éducatifs



SPORT POUR TOUS : DE QUOI S'AGIT-IL SUR VOTRE TERRITOIRE ?

Dans le cadre de sa politique sportive, la priorité de la ville est l'éducation des jeunes par le sport. La ville encourage aussi la pratique libre.



COMMENT SE CONCRÉTISE CETTE VOLONTÉ POLITIQUE ?

Pour poursuivre cette politique nous intervenons de 2 façons :

Ce que nous faisons directement :

- o Participer à l'action « Hautevitalité » du Centre Socio Culturel CAF de Hauteville
- o Participer au dispositif « j'apprends à nager »
- o Mener l'action « sport dans ton quartier » qui propose la découverte d'activités sportives. L'idée est « d'aller vers pour amener vers » mais nous n'avons pas le résultat escompté dans tous les quartiers donc il est possible que l'action évolue vers des animations autres que sportives
- o Encourager la pratique libre en ouvrant les équipements extérieurs toute la journée (fermeture à 22h)
- o Création de sentiers de bord de rivière avec des agrès sur 4 km
- o Projet sur le quartier de la Hauteville pour que le terrain de sport soit transformé en plaine de jeux libres avec notamment des jeux pour enfants et du mobilier de fitness connecté. La ville souhaite que les jeunes et moins jeunes sortent de chez eux
- o Projet d'un parcours sportif dans une zone où actuellement les personnes font déjà du footing

Ce que nous faisons comme accompagnateur et facilitateur vis-à-vis des associations qui mettent en place des actions pour les publics éloignés : dans ce cadre nous accordons par exemple des financements, des créneaux supplémentaires, des locaux...



QUELS SONT LES FREINS QUE VOUS AVEZ IDENTIFIÉS ?

Sur notre territoire, les freins à l'accessibilité à la pratique sportive pour tous sont, entre autres :

- Le fait que la ville n'a plus d'éducateur sportif. Nous faisons appel à des éducateurs spécialisés de l'ACSEA pour mener certaines actions sportives destinées aux jeunes en difficultés et nous finançons le service de développement social qui compte 5 agents de développement
- Le manque de créneaux dans les structures



A L'INVERSE, QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR QUE CES ACTIONS FONCTIONNENT ?

Pour que ces actions fonctionnent il faut un véritable partenariat entre la ville et les associations.

Les structures de pratique libre sont aussi des leviers pour favoriser l'accès des publics éloignés.



VIRE NORMANDIE

Rencontre avec Philippe MALLEON, Conseiller Municipal délégué aux sports
Et Stéphane SIMON, Directeur du service sport vie associative



SPORT POUR TOUS : DE QUOI S'AGIT-IL SUR VOTRE TERRITOIRE ?

Pour notre collectivité le sport pour tous est une priorité politique. L'objectif est de permettre au plus grand nombre, quel que soit l'âge et l'obstacle de pratiquer une activité physique et progressivement d'avoir une pratique sportive. Lors des assises des sports que nous avons organisées, un des ateliers était d'ailleurs consacré à cette thématique.



COMMENT SE CONCRÉTISE CETTE VOLONTÉ POLITIQUE ?

Pour poursuivre cette politique nous intervenons de 2 façons :

Ce que nous faisons directement :

- o Participation au dispositif « J'apprends à nager », programme d'apprentissage gratuit de la natation, initié par le ministère chargé des sports, et destiné aux enfants de 6 à 12 ans
- o Participation au dispositif « Prenons l'air » du Conseil Départemental
- o Mise en place d'une activité marche nordique encadrée par un animateur de la ville et qui fonctionne bien auprès du public
- o Projet de création d'un parcours santé autour du lac de la Dathée
- o Participation aux coûts des activités via le CCAS : avec le dispositif « pass vire jeun's » qui s'adresse aux enfants de 3 à 14 ans de Vire Normandie. Il s'agit un crédit de 80€ accordé à chaque enfant en fonction des ressources du foyer
- o Investissement dans l'équipement (mise en conformité et nouvelles constructions)

Ce que nous encourageons à faire au sein des associations : nous avons créé un appel à projet « Sport pour tous » avec une enveloppe dédiée en supplément de la subvention classique.



QUELS SONT LES FREINS QUE VOUS AVEZ IDENTIFIÉS ?

Sur notre territoire, les freins à l'accessibilité à la pratique sportive pour tous sont entre autres :

- Le coût pour les associations car ces actions nécessitent l'embauche de personnel qualifié ou de matériel adapté
- L'équipe du service des sports qui n'a que peu de possibilités d'interventions auprès du grand public
- L'éloignement des équipements
- Le manque de communication notamment vers les jeunes des quartiers
- La difficulté d'engagement des jeunes sur une période donnée
- Le manque de formation spécifique des éducateurs sportifs
- La réticence de certaines associations ayant pourtant des personnels qualifiés pour mettre en place des actions pour un public non traditionnel

14



A L'INVERSE, QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR QUE CES ACTIONS FONCTIONNENT ?

La formation continue des acteurs salariés comme bénévoles est une condition de la réussite.

L'organisation de transport peut aussi constituer un levier important.

Selon nous, le dispositif du sport sur ordonnance peut être un outil de communication et de sensibilisation. Vire Normandie est une commune nouvelle, il nous faudra donc étudier à moyen terme comment intégrer les anciennes communes dans cette dynamique.



4- LES FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE POUR LES COLLECTIVITÉS

Volonté politique

Réseau

Complémentarité

Transversalité des acteurs et actions

Partenariat Ville / Associations

Encouragement de la pratique libre

Cohérence

Communication



5- PAROLES DE BÉNÉFICIAIRES : CE QUI LEUR DONNE ENVIE DE VENIR ET SURTOUT DE RESTER

PROPOS
RECUEILLIS
AUPRÈS
DES PUBLICS DE
CAP'SPORT

AMBIANCE CONVIVIALE/ LE NON JUGEMENT



« Pratiquer diverses activités, découvrir autre chose, le plus important pour moi c'est l'ambiance »
« Peu importe l'activité, je m'amuse toujours bien, je cherche du monde pour m'amuser, rencontrer des personnes... avec d'autres adhérents, nous faisons des journées entre nous en dehors ».
« J'aime l'ambiance, la convivialité, il n'y a pas d'esprit de compétition, j'apprends à connaître de nouvelles personnes, elles sont là dans le même objectif que moi : plaisir de jouer, créer du lien... Certains je m'entends bien avec eux ».
« Il y en a qui ont des histoires difficiles et différentes c'est enrichissant d'en parler, s'entraider les uns les autres c'est bien ».

RELATION AVEC L'EDUCATEUR



« L'éducateur joue un rôle important, il est important de bien s'entendre avec... car ils mettent une bonne ambiance, ils sont à l'écoute, ils ne nous font pas faire que des activités... ils vont plus loin, ils prennent le temps de discuter avec nous, de nous donner des conseils... ils nous mettent vraiment à l'aise ».
« Les éducateurs nous écoutent, il n'y a pas de jugements de leur part, ils nous conseillent, mais ils savent nous dire les choses qui ne vont pas pour nous aider, nous accepter tel que nous sommes »

LES BIENFAITS DU SPORT



« On n'est pas dans la compétition, on est tous ensemble pour se faire plaisir, partager un bon moment, moi ça me permet de me vider la tête, d'oublier la journée, de se détendre, de voir du monde ».
« Venir aux activités ça me canalise, ça me permet d'oublier tous les soucis de la vie, une autre facette de moi qui sort...au début j'ai cru que les autres n'allaient pas m'accepter je suis réservé... j'ai vite compris que je pouvais être moi-même ».
« J'ai aimé le fait qu'il n'y avait pas de préjugés, on est tous différents, j'ai apprécié qu'on accepte les personnes différentes (origines, cultures, niveaux de jeu...) ».
« Après le sport je me sens mieux dans ma tête, dans mon corps, ma peau...ça me permet d'évacuer...je suis là pour le plaisir ».

6 – TÉMOIGNAGE D'UN ÉDUCATEUR SPORTIF


 D'OÙ EST VENUE L'IDÉE DE PROPOSER DES ACTIONS ET DES ANIMATIONS POUR LES HABITANTS DU QUARTIER ?

Je suis issu du quartier, j'y suis parti à mes 30 ans et j'y suis très attaché. J'ai donc une bonne connaissance du public. Je suis aussi reconnaissant de ce que le club a fait pour moi et j'avais envie de transmettre, de valoriser les jeunes du quartier.

**ENTRETIEN AVEC
ROMUALD DETERS,
ÉDUCATEUR ET
COORDONNATEUR
DE CAEN SUD BASKET**

La deuxième raison est liée au public qui fréquentait le club. Pendant des années, il n'y avait pas de jeunes du quartier. La majorité des licenciés venaient du quartier Ste Thérèse. Nous avons eu l'idée de proposer un créneau de basket « en liberté », sans contrainte de licence et encadrer par un éducateur. L'idée était que les jeunes puissent découvrir le gymnase qui est un peu excentré du quartier.

L'initiative a été suivie par la suite par des animations en partenariat avec le service des sports directement au cœur des quartiers. Ces animations ont permis de se faire connaître et d'être identifiés par des jeunes qui jouaient au basket dans des clubs plus éloignés. Aujourd'hui le club compte environ 40 % de jeunes du quartier.

 QUELLE EST LA RECETTE POUR QUE CE PUBLIC PUISSE ADHÉRER ?

Il faut faire preuve d'adaptation et ne pas attendre qu'ils viennent vers nous. Il faut aller les chercher. Ensuite il faut faire en sorte de mettre en valeur les jeunes et leur donner une bonne image d'eux. Il est important de leur apporter de l'attention, de maintenir de la tolérance et une égalité de traitement entre les licenciés et les nouveaux.

Puis pour les fidéliser, l'organisation interne propose deux équipes pour chaque tranche d'âge avec un groupe plus tourné vers la compétition et un groupe « loisir » où l'on est davantage sur le plaisir du jeu sans trop de contrainte.

Ce qui est bien, c'est que les groupes ne sont pas figés. On organise également un entraînement en commun chaque semaine pour que tous apprennent à se connaître.

Et pendant les stages de vacances, on fait la même chose lors des échauffements ou toutes les catégories sont ensemble. Il y a une vraie cohésion.

 SELON VOUS, QUELLES SONT LES FORMATIONS NÉCESSAIRES POUR L'ACCUEIL DE CES PUBLICS ?

J'ai suivi plusieurs formations notamment dispensées par la fédération comme la formation « basket de rue, intégration par le sport » et des formations spécifiques « basket santé ». Ce sont des formations de quelques heures et on manque parfois de connaissance sur la spécificité des publics.

Aussi pour améliorer notre action, je souhaite monter une école des entraîneurs afin de pouvoir transmettre et échanger sur ces questions.

Ce qui fonctionne chez nous, c'est que tous les entraîneurs sont issus du club et connaissent nos valeurs et notre manière d'aborder les publics. Ils ont une sensibilité auprès des jeunes de quartiers.



7 - LES FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

S'ENGAGER

COMMUNIQUER

ACCOMPAGNER

UN PROJET ASSOCIATIF TEINTE D'UNE
ACCESSIBILITÉ ET D'UNE DIVERSIFICATION FORTE

UN TRAVAIL EN RÉSEAU AVEC LES AUTRES
ACTEURS IMPLIQUÉS DU TERRITOIRE

UNE VOLONTÉ D'AGIR PARTAGÉE ENTRE LES INSTANCES
DIRIGEANTES ET LES ACTEURS OPÉRATIONNELS

UNE VOLONTÉ D'INNOVER ET DE SE RENDRE
ACCESSIBLE A TOUS !

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ AUPRÈS DU BÉNÉFICIAIRE,
DÈS SA DEMANDE DE PRATIQUER UNE ACTIVITÉ SPORTIVE

UNE FORMATION CONTINUE ET SPÉCIFIQUE DES
ÉDUCATEURS SPORTIFS

UN ÉDUCATEUR SPORTIF OUVERT, POLYVALENT, IMPLIQUÉ
AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES ET DE L'ÉQUIPE
D'ENCADREMENT

DES FINANCEMENTS ET DES MOYENS POUR S'ADAPTER
(ÉQUIPEMENTS...)

UNE VOLONTÉ POLITIQUE DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES ET DES PARTENAIRES PUBLICS

18



8 – POINTS RESSOURCES

LE PÔLE RESSOURCES NATIONAL « SPORT ÉDUCATION, MIXITÉS, CITOYENNETÉ »

Qu'est-ce que le Pôle Ressources National « Sport Education, Mixités, Citoyenneté » ?

Mail : prn@semc.sports.gouv.fr

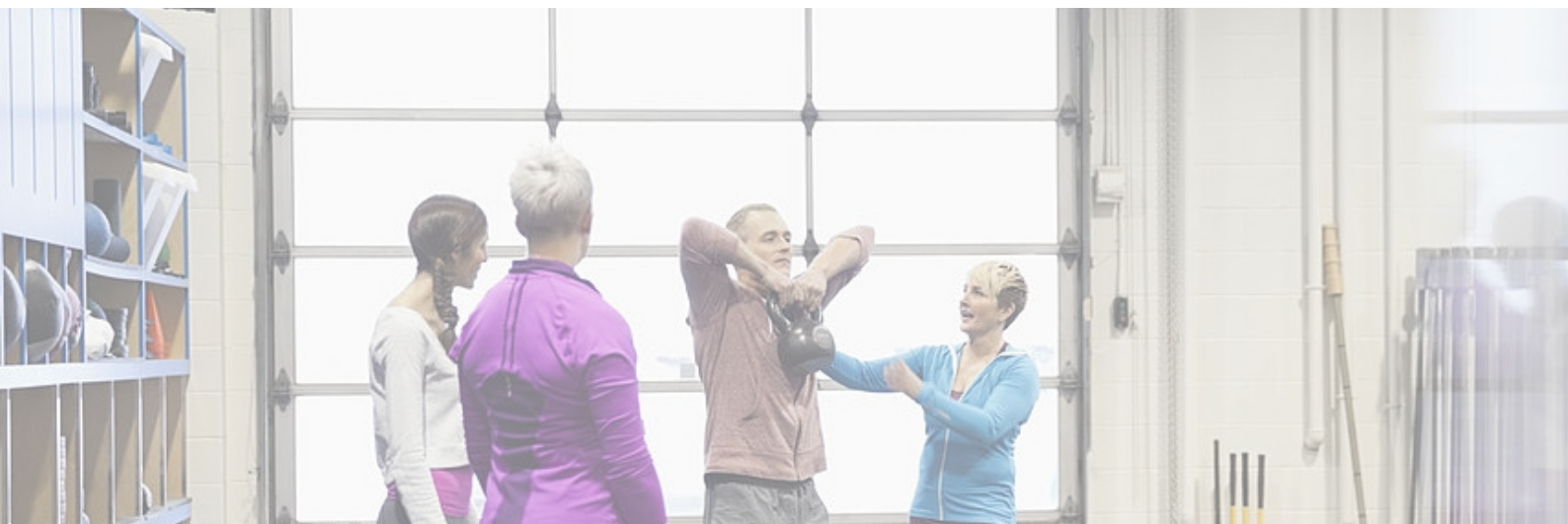
Site web: <http://www.sem.sports.gouv.fr/>

Référents en Normandie : **Anne Laure PICOT, Olivier MORIN, Patrick DELAMONTAGNE – DRDJSCS de Normandie**

Le Pôle Ressources National est un organisme du ministère chargé des sports. Il a pour objectif de faire vivre un outil performant de mutualisation, d'animation de réseaux, de conseil, d'expertise, de valorisation et de formation en direction des établissements et des services déconcentrés du ministère chargé des sports, mais également des fédérations et associations sportives, des collectivités locales et de toutes les structures investies sur les thématiques suivantes :

- La correction des inégalités d'accès à la pratique sportive tel que l'accès des femmes à la pratique sportive et aux fonctions dirigeantes et techniques ; la pratique sportive des personnes résidentes dans les territoires de la géographie prioritaire ; la pratique sportive des personnes en situation de précarité
- La promotion et la préservation de l'éthique et des valeurs du sport
- Le soutien aux initiatives et actions innovantes sur la citoyenneté, favorisant le vivre ensemble, dans le respect des valeurs de la République.

Le Pôle Ressources National met à disposition une série d'outils techniques, méthodologiques et pédagogiques permettant de mieux appréhender la dimension sociale et éducative du sport. Ces outils sont disponibles sur demande auprès du PRN SEMC, ainsi qu'en téléchargement numérique.



GUIDES

• GUIDE «ACTEURS DE CITOYENNETÉ DANS LES SECTEURS DU SPORT ET DE L'ANIMATION»

La famille, l'école, les loisirs individuels et collectifs, mais aussi aujourd'hui les activités liées au numérique sont des espaces éducatifs où évoluent les enfants, les jeunes et plus largement chaque membre de la société. Par là même, ces espaces participent à l'apprentissage citoyen. L'apprentissage du « vivre ensemble » est l'un des éléments constitutifs de la citoyenneté. Aujourd'hui plus que jamais, en complémentarité de l'action conduite par les enseignants, il appartient aux acteurs du sport et de l'animation, parce qu'ils animent des espaces de vie collective et de rencontres, de faire vivre et respecter la citoyenneté dans leurs actions.

<http://www.semc.sports.gouv.fr/?s=guide+acteur+de+citoyennet%C3%A9>

• GUIDE D'ANALYSE DES PROJETS DE L'ÉDUCATION PAR LE SPORT

L'objectif de cette publication est de montrer que la réussite d'un projet tient non seulement à des éléments méthodologiques, mais aussi à des éléments de conception ou de réalisations plus fins, parfois imperceptibles. La grille d'analyse cherche à isoler un certain nombre de ces facteurs clés de succès qui conditionnent la réussite d'une action.

Téléchargement : <http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/Public/guide7.pdf>

• GUIDE À L'USAGE DES RESPONSABLES DE PROJETS D'ÉDUCATION ET D'INSERTION PAR LE SPORT

L'objectif de ce guide est de donner quelques clés pour accompagner le montage de projets d'une manière organisée. Le guide se présente sous un format court et synthétique, afin d'en faire véritablement un outil de travail pertinent et facilement utilisable pour tous ceux ayant à accompagner le montage de projet d'éducation et d'insertion par le sport.

Téléchargement : <http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/Public/guide1.pdf>

«SPORT ET INCLUSION SOCIALE - ETAT DES LIEUX DANS LES DÉPARTEMENTS DU CALVADOS, DE LA MANCHE ET DE L'ORNE» DRDJSC DE NORMANDIE

Cette publication informe des spécificités des différents territoires départementaux sur cette thématique à partir d'une enquête auprès des établissements du secteur social proposant des APS : types d'établissements, pratiques sportives proposées, type d'encadrants

<http://normandie.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article1440>



SITES INTERNET

• UN SITE INTERNET ET UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DÉDIÉ À LA THÉMATIQUE « LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, FACTEUR D'INCLUSION SOCIALE »

Un site spécifique consacré à l'inclusion sociale par le sport des personnes en situation de précarité et de grande précarité a été développé.

Il propose des outils techniques et méthodologiques, des kits vidéo, des témoignages, des ressources bibliographiques, etc. Il se compose de :

o Guide internet « Le sport, facteur d'inclusion sociale » : ce guide, en direction de tous les acteurs engagés dans des projets d'inclusion sociale par le sport, et propose de nombreux outils d'aide à l'action.

o Outils méthodologiques : un didacticiel d'aide au montage de projet, des exemples d'outils de terrain, des témoignages d'acteurs impliqués dans la conception des projets et l'accompagnement des personnes.

o Outils portant sur le sens des projets

o Vidéo de témoignage d'un bénéficiaire en cours de réinsertion : Clip « Boxe & Prison »

Témoignage d'une personne, pour qui, la pratique sportive régulière a tenu un rôle fondamental dans sa reconstruction personnelle pendant sa prise en charge.

o Des outils administratifs tels que des textes de lois de référence, des conventions « clés en main », etc.

<http://www.semc.sports.gouv.fr/outils-inclusion-sociale/>

• SPORT ET CITOYENNETÉ

Sport et Citoyenneté est le seul Think tank en Europe dont l'objet social est l'analyse des politiques sportives et l'étude de l'impact sociétal du sport.

Indépendant, il s'appuie sur dix années d'expertise et bénéficie d'une reconnaissance des autorités publiques et des parties prenantes du sport européen. Il est ainsi régulièrement consulté par les institutions internationales et européennes, les états Membres, le mouvement sportif et la société civile qui le reconnaissent comme un interlocuteur privilégié dans ce domaine.

Il conduit actuellement plusieurs projets européens, dont le projet PASS de promotion de l'activité physique.

Sport et Citoyenneté édite notamment un magazine et une lettre d'information apportant une veille permanente sur les actualités des institutions européennes dans le domaine du sport et société.

<https://www.sportetcitoyennete.com/>

• AGENCE POUR L'ÉDUCATION PAR LE SPORT (APELS)

L'APELS est une association loi 1901 nationale et indépendante. Depuis 20 ans, l'APELS est un acteur de l'innovation sociale qui construit des programmes pour insérer et éduquer les jeunes par le sport.

Grâce à un réseau de 1 000 associations repérées sur l'ensemble du territoire français, elle a accompagné plus de 100 000 jeunes talents éloignés de l'emploi ou décrocheurs scolaires.

L'APELS coordonne par ailleurs l'appel à projets « fais-nous rêver », visant à détecter, promouvoir et financer des projets d'éducation et d'insertion par le sport.

<http://educationparlesport.com/>



ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DE VOTRE PROJET

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

• GUIDE DES FINANCEMENTS DE L'ÉDUCATION ET DE L'INSERTION PAR LE SPORT

Ce guide a une vocation stratégique et méthodologique qui vise à accompagner les acteurs associatifs dans leurs recherches de fonds, dans la mobilisation de partenaires et dans la diversification de leurs ressources financières. Le guide apporte ainsi les premiers éclairages en termes de stratégies, de vocabulaires, de références juridiques, etc. permettant aux associations de diversifier leurs partenariats publics et privés.

<http://doc.semcsports.gouv.fr/documents/Public/guide3.pdf>

• ADMICAL

Admical est une association reconnue d'utilité publique créée en 1979 qui fédère un réseau de plus de 190 Adhérents.

Pour mener à bien sa mission, Admical organise son action autour de 2 axes :

- Développement du mécénat ou comment donner l'envie de mécénat
- Professionnalisation des mécènes ou comment donner les moyens

Admical propose ainsi de l'information et un accompagnement, notamment au travers de formations.

Admical édite par ailleurs un guide d'accompagnement technique et méthodologique, permettant de mieux comprendre les grandes tendances et les points clés du mécénat.

<http://admical.org/>

QUELQUES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS FINANCIERS MOBILISABLES SUR LA THÉMATIQUE

• L'ÉTAT VIA LE CNDS

Le Centre national pour le développement du sport accompagne les projets de remobilisation par le sport, les actions qui contribuent à la réduction des inégalités sportives (public et territoire).

<http://www.cnds.sports.gouv.fr/>



• FINANCEMENTS DE DROITS COMMUNS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Dans le cadre de la politique de la ville, plusieurs financements sont mobilisables pour favoriser l'insertion des jeunes des quartiers par la pratique sportive (Ville Vie Vacances/ Contrat de Ville)

Informations : se rapprocher de la DDCS

• LA CAF

Le « Pass Loisir » aide à financer l'inscription d'enfant de 5 à 12 ans à une activité sportive ou culturelle. L'activité doit être encadrée et se déroule hors temps scolaire. La famille peut bénéficier d'une remise de 50 euros par enfant.

[http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/141/Caf.fr/Offre de service/Enfance Jeunesse/pass_sport_culture.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/141/Caf.fr/Offre%20de%20service/Enfance%20Jeunesse/pass_sport_culture.pdf)

• L'ACSEA

Notamment dans le cadre de la mission du service d'aide aux jeunes en difficultés.

• LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTIONS SOCIALES (CCAS)

Les CCAS proposent des aides pour l'accès aux loisirs que ce soit pour partir en vacances ou encore pour accéder à une pratique sportive le mercredi ou le samedi. Les MJC assurent l'accueil et l'information sur ces dispositifs.

• LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CALVADOS

Le Département du Calvados apporte une aide intitulée « Bourses Vacances Collégiens » pour favoriser les loisirs et séjours sur la période estivale, des jeunes calvadosiens scolarisés au collège.

Centre de loisirs, stages sportifs et culturels, mini-camps, séjours linguistiques ou thématique à l'étranger, une aide de 50 €, 100 €, ou 150 € est apportée pour financer une partie des dépenses liées aux activités de loisirs durant l'été.

*Sous conditions de ressources (quotient familial inférieur ou égal à 620€ - attestation CAF de moins de 3 mois obligatoire). Ensemble des conditions d'obtention de l'aide disponibles sur calvados.fr

Demande en ligne sur entre le 1^{er} avril et le 31 mai.

Contact : boursevacances@calvados.fr

• LE CONSEIL RÉGIONAL

Le dispositif « Atouts Normandie » propose des aides et des avantages aux jeunes de 15 à 25 ans leur permettant d'accéder à des loisirs sportifs ou culturels ainsi qu'à de la formation.

<https://atouts.normandie.fr/>

• ERASMUS SPORT

Le programme européen Erasmus+ (2014-2020) comporte un volet sport.

Il est doté d'un budget de 265 941 000 € sur 7 ans.

En introduisant un volet Sport dans ses actions, l'Union européenne souhaite promouvoir :

- L'intégrité du sport (lutte contre le dopage, contre les matches truqués, contre la violence, contre l'intolérance et les discriminations) ;
- La bonne gouvernance dans le sport et la double carrière des athlètes ;
- Les activités de volontariat et à travers l'insertion sociale, l'égalité des chances, le rapport sport/santé...

Deux types de projets peuvent être soutenus :

- les partenariats collaboratifs
- les manifestations européennes à but non lucratif

POINTS RESSOURCES

• EUROPE EN FRANCE

Europe en France, portail d'information sur les fonds européens en France, est un site conçu et animé par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).

Service du Premier ministre, le CGET est une administration de mission à vocation interministérielle. Il prépare, impulse et coordonne les politiques d'aménagement du territoire menées par L'État. Dans ce cadre, il est chargé de la coordination de la mise en œuvre et du suivi des fonds européens en France.

<http://www.europe-en-france.gouv.fr/>

QUELQUES PARTENAIRES PRIVÉS MOBILISABLES SUR LA THÉMATIQUE DE L'ACCESSIBILITÉ SPORTIVE

• FONDATION DE FRANCE

La Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France. Elle réunit fondateurs, donateurs, experts bénévoles, salariés et des milliers d'associations, tous engagés et portés par la volonté d'agir. Grâce à ses acteurs implantés un peu partout en France, en milieu rural ou en ville, elle est en prise directe avec les enjeux locaux.

Lien général : <https://www.fondationdefrance.org/fr/vous-avez-un-projet>

Lien vers la brochure des orientations 2018 : https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/broch_programmes_mel.pdf

Par ailleurs, la Fondation de France propose un dispositif de veille sur les appels à projets :

https://www.fondationdefrance.org/fr/search?field_article_type=aap

• Focus : Appel à projets « Allez les filles ! »

Encourager la pratique d'un sport hebdomadaire chez les jeunes filles issues des quartiers populaires ou isolés. Favoriser leur intégration sociale grâce à un accompagnement pédagogique adapté et une ouverture sur l'extérieur. Développer et consolider le lien social avec l'entourage : famille, professeurs, employeurs.

Cet appel à projets s'adresse à des organismes à but non lucratif ou à gestion désintéressée (association, centre social, club sportif, établissement scolaire, club de prévention, centre éducatif, collectivité locale, etc.) qui justifient d'une expérience avérée dans l'accompagnement des jeunes filles, d'une bonne connaissance du contexte et d'un ancrage solide sur le territoire.

<https://www.fondationdefrance.org/fr/allez-les-filles>

• Focus : Appel à projets Sport et santé en milieu rural

Quel que soit l'âge, la pratique régulière d'une activité physique et sportive possède de multiples vertus : effets bénéfiques pour la santé, rôle positif sur la vie sociale... Face aux inégalités d'accès au sport, la Fondation de France lance son appel à projets « Sport et santé en milieu rural »...

<https://www.fondationdefrance.org/fr/sport-et-sante-en-milieu-rural-0>

• AUTRES FONDATIONS

• Fondation du Sport Français « Henri Serandour »

La Fondation se propose de promouvoir, au bénéfice de l'intérêt général, l'innovation sociale avec et par le sport. La Fondation du Sport Français a vocation d'inscrire, au-delà de la réalisation de ses propres objectifs, la mise en œuvre de ses moyens d'actions en synergie et/ou complémentarité avec les organismes placés sous son égide ; elle doit également conjuguer ses activités avec les priorités des politiques publiques, telles que celles définies par le Centre National de Développement du Sport, par le Ministre chargé des sports ou celles du livre blanc européen pour le sport :

Les cinq axes de travail de la Fondation sont :

1. l'insertion sociale et professionnelle dans et par le sport
2. la prévention de la santé par le sport

3. la promotion du sport pour les personnes handicapées
4. la prévention de la violence et des incivilités en milieu sportif
5. le soutien aux sportifs de haut niveau

<http://fondation.franceolympique.com/>

- **Fondation EDF**

Depuis 2010, la Fondation Groupe EDF récompense des petites et moyennes associations qui œuvrent en faveur des jeunes de moins de 30 ans en France ou à l'étranger.

<https://fondation.edf.com/fr>

- **Fondation d'entreprise FDJ**

Vecteur de solidarité et de respect, le sport transmet des valeurs positives et profitables à tous. C'est pourquoi la Fondation d'entreprise FDJ s'engage pour le sport et les sportifs. Œuvrer pour le sport de haut niveau, le handicap et la solidarité au sens large du terme, c'est l'engagement pris par la Fondation d'entreprise FDJ.

<https://www.groupefdj.com/fondation.html>

POUR ALLER PLUS LOIN... UN FONDS DOCUMENTAIRE EN LIBRE ACCÈS.

- **LE FONDS DOCUMENTAIRE**

Le fonds documentaire du PRN SEMC rassemble et organise plus de 4000 documents (livres, presse, travaux universitaires, rapports, textes officiels...) qui ont vocation à répondre aux besoins d'information et de documentation de l'équipe du Pôle ressources, des correspondants des services déconcentrés, et des autres acteurs du sport. Il est entièrement gratuit.

Pour vous aider à vous orienter au sein de cette abondante connaissance, le PRN SEMC propose une série de services et produits documentaires :

Le portail documentaire permet de consulter l'ensemble des références de notre catalogue. Nombre de documents y sont accessibles directement en ligne.

Le prêt à distance permet de recevoir les autres par la poste, après signature de la convention de prêt.

Le bulletin de veille, le Flash-Infos, pour connaître l'actualité du secteur.

Pour accéder à ces services : <http://www.semc.sports.gouv.fr/base-documentaire/>



LISTE DES ÉTABLISSEMENTS MOBILISABLES SUR VOTRE TERRITOIRE *(Liste non exhaustive)*

Associations humanitaires et caritatives

Établissements accueillant des adultes et des familles en difficultés :

- Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- Centres d'Accueils des Demandeurs d'Asiles (CADA)
- Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU)
- Hébergements d'Urgences des Demandeurs d'Asiles (HUDA)
- Résidences Hôtelières à Vocation Sociale (RHVS)
- Autres centres d'accueils

Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT)

Centres socioculturels CAF

Logement en structures collectives :

- Maisons Relais
- Pensions de Familiales
- Résidences Accueil
- Résidences Sociales

Établissements de placement PJI :

- Établissements de Placement Éducatif (EPE)
- Établissements de Placement Éducatif et d'Insertion (EPEI)
- Centres Éducatifs Fermés (CEF)
- Centres Éducatifs Renforcés (CER)

Services en milieu ouvert PJJ :

- Services Éducatifs Auprès du Tribunal (SEAT)
- Services Territoriaux Éducatifs de Milieu Ouvert (STEMO) : comprenant les Unités Éducatives en Milieu Ouvert (UEMO), Unités Éducatives Auprès du Tribunal (UEAT), Unités Éducatives d'Hébergement Diversifié (UEHD)
- Services Territoriaux Éducatifs et d'Insertion (STEI)

26



Ce guide a été conçu pour les acteurs du mouvement sportif calvadosien

**Par les membres du réseau
« Accueil des publics éloignés de la pratique sportive »
animé par l'Association Animation Emploi Calvados**

**Comité de rédaction :
Association Sport et Loisirs du Chemin Vert (ASLCV)
Caen Sud Basket
Comité Départemental de Basket-ball
CAP'Sport
Centre Socio Culturel Léo Lagrange Colombelles
Caen Guérinière Sport
Association La Butte
Comité Départemental Olympique et Sportif du Calvados**

**Conseil Départemental du Calvados
Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Calvados
Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion Sociale**

Nos remerciements à :

**La ville de Caen
La ville d'Hérouville Saint Clair
La ville de Lisieux
La ville de Vire Normandie**

**L'AF Virois Football
Le CA Lisieux Handball
Pont d'Ouille Loisirs**

Pour leur participation à la réalisation de ce guide



Et les membres du réseau
« Accueil des publics éloignés de la pratique sportive »